

Association suisse des consultations parents-enfants Rapport d'activité 2024





Le mot de la présidente

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chers membres,

Le temps file à une telle allure ! Déjà ma première année de présidence et une nouvelle année associative est passée. Grâce à la bonne introduction de Dina Wyler, à la transmission efficace de ma prédécesseuse Flavia Wasserfallen et à la patience de mes collègues au sein du comité, la transition a pu se dérouler sans coupure. Malheureusement, après quelques mois, Dina a pris congé de l'AS CPE et de notre collaboration pour des raisons personnelles parfaitement compréhensibles. Notre chance était qu'avec Andrea Trummer, une nouvelle personne optimalement adaptée à prendre sa succession à la direction du secrétariat était déjà prête à entrer en fonction.

Tout en gérant les activités quotidiennes de l'association, durant l'année écoulée nous nous sommes beaucoup penchés sur les questions de la consultation numérique : la dernière conférence des groupes régionaux et cantonaux sous cette appellation était consacrée au « blended counseling » et un dossier complet sur la consultation numérique a été publié. Parmi les points forts de l'année, on peut également mentionner le webinaire avec la Fédération suisse des sages-femmes et d'autres acteurs du milieu de la santé de la petite enfance, qui a réuni plus de 500 participants-es. On peut aussi relever la participation à une audition de la Commission des affaires juridiques du Conseil national sur l'éducation sans violence, ainsi que la première volée de l'examen professionnel supérieur « conseillère/conseiller à la petite enfance ».

Un grand nombre de nouveaux travaux et projets et de grands défis nous attendent dans les semaines et mois à venir : nous avons par exemple entamé un processus stratégique visant à définir les priorités parmi les activités associatives et la demande de soutien financier pour la nouvelle période contractuelle 2026-2029 auprès de l'Office fédéral des assurances sociales (OFSP) doit être déposée. Ces éléments, parmi d'autres, auront aussi un impact sur le travail à l'interne de l'association. Mais nous ne perdons pas de vue l'essentiel : les parents, les représentants légaux et leurs enfants et également l'importance qu'ont pour eux les conditions cadres favorables pour les conseillère/conseiller de la CPE.

Je souhaite conclure avec des remerciements. Merci à mes collègues du comité en premier lieu. Deux membres ont malheureusement présenté leur démission après un engagement de longue date : Karin Bernheim et Vera Tomaschett. Un grand merci à elles pour leur travail et leur engagement conséquent ! Des remerciements chaleureux vont aussi à Dina Wyler qui a géré notre secrétariat, faisant preuve d'un engagement infatigable, avant de passer la main à Andrea Trummer. Et enfin, mais non des moindres, merci à nos membres pour leur investissement dans les activités de l'association, que ce soit au sein d'un groupe de travail, d'une commission spécialisée ou par d'autres moyens.

Cordialement,



Nina Schläfli
Présidente AS CPE

Projets

Dossier « consultation numérique »

Les modes de communication numériques ont pris de plus en plus d'importance dans la consultation parents-enfants (CPE) au cours de ces dernières années. Ils permettent aux parents d'avoir accès, de manière flexible et non-complicquée, à des informations importantes et à des moyens de soutien, indépendamment du lieu où ils se trouvent ou de l'horaire. Cette évolution concerne en particulier les consultations par e-mail, qui sont très récurrentes entre temps. Mais les consultations par messagerie et visioconférence se multiplient également. Ces nouveaux moyens impliquent aussi certains défis, comme la problématique de la protection des données, les ressources limitées et les obstacles techniques. De plus, on constate que, malgré une demande certaine pour les offres numériques, celles-ci ne représentent pour l'heure encore qu'une petite partie de l'ensemble des activités de la CPE.

Le dossier que l'AS CPE a réalisé à ce sujet en 2024 a pour but d'offrir une référence fondée pour le futur développement de la consultation dans l'espace numérique. La demande croissante, de la part des parents, pour des solutions numériques dans le domaine de la consultation, ainsi que les expériences faites durant la période de la pandémie de coronavirus ont mis en évidence la nécessité de chercher la pertinence dans la combinaison des différents types d'offre, numériques et analogiques. Le dossier explicite les développements récents, analyse certains défis et propose des recommandations axées sur la pratique pour les centres de consultation. Il pose également un regard sur la consultation numérique sous l'angle des droits de l'enfant, afin de s'assurer que les questions de protection des données et d'intérêt de l'enfant restent toujours prioritaires.

Une attention particulière est donnée au concept de blended counseling, qui consiste en une combinaison entre la consultation numérique et les rencontres en personnes. Les premières expériences montrent que les services de messagerie conformes à la protection des données et les outils de consultation par vidéo peuvent représenter un soutien efficace pour les familles et répondre à leurs besoins. Cette évolution implique aussi que des conditions-cadres claires doivent être élaborées pour garantir la qualité de la consultation et que les conseillères et conseillers doivent être formés dans l'utilisation des outils numériques.

Le dossier révèle que les offres numériques ont du sens en termes de complément à la consultation parents-enfants, mais que des investissements ciblés et des adaptations stratégiques sont requises. Avec cette publication, l'AS CPE donne des impulsions importantes pour l'orientation future de la pratique de consultation en Suisse et s'engage en faveur d'un soutien de grande qualité pour les familles, aussi à l'ère du numérique.

Statistique nationale de la CPE

De manière régulière, l'AS CPE collecte des données sur les consultations et sur la structure organisationnelle des prestataires de CPE dans toute la Suisse. Une large enquête a été réalisée en 2024 par l'AS CPE auprès des prestataires de consultation parents-enfants. 74 organisations représentant tous les cantons et les régions linguistiques y ont pris part et ont donné un aperçu précieux des structures, du financement et des offres de la consultation parents-enfants.

Les résultats révèlent que la majorité des organisations sont constituées en association de droit privé ou en association communale et que la majorité d'entre elles sont de petits employeurs avec 3 postes équivalent plein-temps au maximum. La part de la consultation qui est réalisée par des moyens numériques continue de gagner du terrain et les consultations en groupes ont fortement augmenté. Le mode de financement le plus répandu est la contribution per capita, mais il faut relever que les budgets varient considérablement. Enfin, la CPE s'engage en faveur du contrôle de la qualité en respectant des standards et en réalisant des supervisions et des questionnaires adressés aux parents.

La statistique met en évidence le rôle central de la consultation parents-enfants dans l'encouragement de la petite enfance, tout en révélant aussi les défis comme la visibilité de l'offre et la problématique de l'accès aux groupe cibles.

→ [Fiche d'info sur la statistique 2024](#)

→ Plus d'informations : <https://www.sf-mvb.ch/fr/nos-actions/statistiques-cpe/>

Diverses activités préparatoires ont été réalisées en collaboration avec l'institut des sciences des sages-femmes de la ZHAW qui procédera, en 2025 sur mandat de l'AS CPE, à l'évaluation des données relatives à la consultation parents-enfants.

Aides pour la pratique

Depuis de nombreuses années, les aides pour la pratique (anciennement normes) servent de source d'information et de cadre d'orientation pour les professionnels-les dans des domaines thématiques centraux de la consultation parent-enfants. Moyennement une contribution financière, les organisations de CPE peuvent s'abonner à ces aides pour la pratique.

L'AS CPE est actuellement en train de soumettre toutes ses normes à un examen rigoureux et les publie sous la nouvelle appellation d'aides pour la pratique. L'association a créé, à cet effet, une commission spécialisée consacrée au contrôle de la qualité qui se compose de cinq conseillers-ères en CPE et d'un membre du pres-tataire de la formation EPS.

Ces nouvelles aides pour la pratique ont été publiées en octobre, entre autres sur des sujets comme les aliments pour bébés, l'accès aux familles avec des complications multifactorielles et la détection précoce des familles en situation complexe. Les aides pour la pratique sont disponibles sur le site web dans les trois langues nationales : allemand, français et italien.

Regula Huber et Jolanda Erismann ont démissionné de la commission spécialisée dans le courant de l'année 2024. Nous leur adressons nos remerciements cordiaux pour leur engagement. Nous nous réjouissons d'avoir pu trouver de nouvelles personnes pour leur succéder dès la fin de l'année. Les personnes suivantes composent la commission : Beatrice Strub, Liv Wittberger, Martina Schmid, Gina Rittiner, Annelies Heinimann et Nadja Sträuli en tant que représentante de Careum.

Formation

Examen professionnel supérieur « conseillère/conseiller à la petite enfance »

La gestion de l'examen professionnel supérieur de conseillère/conseiller à la petite enfance est assumé conjointement par OdASanté, SAVOIRSOCIAL et l'AS CPE. Les premiers examens fédéraux ont eu lieu à la fin de l'année et nous nous réjouissons beaucoup de pouvoir féliciter les premières personnes diplômées dans la nouvelle année.

Depuis la fin de l'année, il est désormais aussi possible de faire la demande pour un diplôme sans examen auprès d'EPSanté. L'association invite toutes les personnes habilitées à profiter de cette possibilité. La reconnaissance de notre domaine professionnel s'en trouve renforcée et le titre de conseillère/conseiller à la petite enfance continue de se consolider.

Les demandes sont traitées par la commission de contrôle de la qualité. Iris Luginbühl et Nadine Lamparter représentent les intérêts de la CPE au sein de la commission et se tiennent à disposition pour les questions relatives à l'EPS.

Dans le cadre du cours préparatoire à l'examen professionnel supérieur de conseillère/conseiller à la petite enfance, proposé par Careum, Dina Wyler, la responsable du secrétariat de l'AS CPE a présenté un exposé au sujet de la politique professionnelle, du positionnement et de la mise en réseau dans la CPE. Les participants-les ont ainsi pu avoir un aperçu de la vision, la stratégie et les projets de l'association.

Réseau et collaborations

Conférence des groupes régionaux et cantonaux 2024

Le 8 novembre 2024 a eu lieu la conférence annuelle des groupes régionaux et cantonaux dans les locaux de la Fachhochschule Nordwestschweiz à Olten. Un nouveau format a permis à tous les membres (professionnels) de l'AS CPE de participer à la conférence. Le sujet très actuel de la consultation numérique a été mis en avant comme point fort thématique de l'événement.

Nina Schläfli, nouvelle présidente de l'AS CPE depuis cette année, et Andrea Trummer qui dirige depuis le mois de septembre le secrétariat de l'AS CPE ont accueilli les participants-es à cette journée passionnante. La matinée a commencé par un atelier proposé par la Prof. Dr. Martina Hörmann sur la combinaison systématique des rencontres en personne avec les formes numériques de consultation (blended counseling). Les participants-es ont pu bénéficier des résultats récents de la recherche et réfléchir ensemble aux transferts possibles de ces résultats dans leur pratique professionnelle. Le programme de l'après-midi était consacré principalement à l'évaluation du dossier sur la consultation numérique. Un exposé suivi d'une discussion a également été proposé sur la mise en œuvre de la consultation numérique. Karin Seitz, responsable du service de conseils aux parents sur la petite enfance chez Pro Juventute a livré un aperçu intéressant de la pratique des consultations par messagerie instantanée, tout en ouvrant la discussion avec les personnes présentes sur les opportunités et défis de cette pratique. En plus des présentations thématiques, la rencontre a laissé beaucoup de place aux échanges personnels.



Succès du webinaire „ Ensemble dès le départ ! Comment y parvenir ? “

Le 14 novembre 2024 a eu lieu le webinaire « ensemble dès le départ ! Comment y parvenir ? » consacré à la mise en réseau interprofessionnelle et la coopération dans le domaine de la petite enfance. L'AS CPE a organisé l'événement en collaboration avec la Fédération suisse des sages-femmes FSSF, Public Health Suisse, Alliance Enfance et a:primo.

Soutenu par Promotion Santé Suisse et l'OFSP, l'événement a mis en lumière diverses initiatives et projets réalisés en Suisse au niveau des familles, des cantons et des professionnels-les. Les intervenants-es ont livré des présentations très intéressantes : Anke Moors et Raphaëlle Deshayes d'a:primo ont parlé de l'accompagnement de familles qui rencontrent des difficultés sociales en tant que tâche transversale. Bruno Schreiber a présenté le projet pilote « Netzwerk frühe Kindheit Uri » qui renforce la détection précoce et le soutien aux familles vulnérables. Rebekka Sieber de l'association pour l'Éducation Familiale a donné un aperçu des consultations et ateliers avec les médecins pédiatres ainsi que la collaboration avec la consultation parent-enfant du canton de Fribourg.

Le très grand intérêt qu'a suscité cet événement et la participation de plus de 500 personnes ont montré à quel point la mise en réseau était importante pour l'encouragement de la petite enfance.

→ Lien vers les présentations : [Webinaire avec les acteurs-rices de la petite enfance : ensemble dès le départ ! Comment y parvenir ?](#)

Représentation de l'AS CPE dans d'autres organisations, organes spécialisés et projets (sélection) :

L'AS CPE est en lien avec d'autres organisations spécialisées dans le cadre d'un réseau et siège dans divers organes. Elle s'engage activement dans le développement de la consultation parents-enfants et dans le contrôle de la qualité. L'étroite collaboration avec divers partenaires au sein de ce réseau est un aspect essentiel pour atteindre des objectifs communs et garantir aux familles le meilleur soutien possible.

Affiliations de l'AS CPE dans d'autres organisations :

- Pro Familia Suisse
- Alliance Enfance
- SAVOIRSOCIAL – Organisation faîtière suisse du monde du travail social et partenaire dans le projet d'EPS. En tant que membre, l'AS CPE est représentée au sein du « Groupement d'intérêt des employeurs du domaine social »
- Membre du réseau national « Education sans violence » (Protection de l'enfance Suisse)

Implication au sein d'organes spécialisés et de projets d'autres acteurs-rices :

- Groupe spécialisé Migesplus (Croix Rouge Suisse)
- Groupe spécialisé Miapas (Promotion Santé Suisse)
- Conseil spécialisé allaitement, semaine mondiale de l'allaitement maternel et Codex Panel (Promotion allaitement maternel Suisse)
- LactaSuisse

Par ailleurs, le comité et le secrétariat représentent régulièrement l'association dans le cadre d'événements spécialisés et de congrès d'autres associations professionnelles et entretiennent l'échange avec les organisations partenaires.

Politique et relations publiques

L'AS CPE s'engage en prenant position sur des sujets politiques dans le but de participer activement à la définition des conditions-cadres de l'encouragement de la petite enfance et du soutien aux familles, et de garantir durablement la qualité dans le domaine de la consultation parents-enfants. Durant cette année, l'AS CPE a rendu publiques deux prises de position officielles.

De plus, l'AS CPE a eu la possibilité de communiquer personnellement son positionnement dans le cadre de l'audition, par la Commission des affaires juridiques du Conseil national sur l'objet du Conseil fédéral 24.077 code civil (éducation sans violence).

Prise de position de l'AS CPE sur la proposition de la CSEC-CE pour la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 21.403 « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles »

L'AS CPE soutien l'orientation de la nouvelle loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial pour enfants (LSAcc), mais critique la faible prise en considération du point de vue des enfants et demande une focalisation plus importante sur leurs besoins. L'association plaide en outre en faveur d'un prolongement du soutien financier au-delà de la 7^e année de l'enfant, étant donné que les offres d'accueil restent très importantes même en âge scolaire. Elle insiste aussi sur la nécessité de garantir la qualité de l'accueil à travers l'amélioration des conditions de travail, l'engagement de personnel qualifié et un taux d'encadrement adapté. L'AS CPE rejette l'idée d'un financement paritaire incluant une part de l'employé et demande en revanche une participation financière durable de la Confédération à hauteur de 50%. L'association prend également position en faveur d'un meilleur soutien aux enfants en situation de handicap et de l'élaboration d'une statistique nationale sur l'accueil des enfants, afin de disposer de bases solides pour les futures décisions dans ce domaine.

Procédure de consultation : paquet de mesures visant à renforcer la formation professionnelle supérieure : modification de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) et de l'ordonnance sur la formation professionnelle.

Sur le fond, l'AS CPE soutient les mesures prévues pour le renforcement de la formation professionnelle supérieure, mais estime qu'un potentiel d'amélioration existe au niveau de la mise en œuvre. Elle met notamment l'accent sur la nécessité de renforcer le soutien financier des personnes aux études afin de garantir l'attractivité de la formation professionnelle supérieure sur la durée. L'association salue l'introduction d'un droit à l'appellation pour les hautes écoles ainsi que les compléments de titres de „Professional Bachelor“ et „Professional Master“, permettant d'accroître la visibilité des titres. En même temps, elle met en garde contre un risque de distorsion des marchés en faveur des écoles supérieures. L'AS CPE est par ailleurs favorable à une flexibilisation des offres de formation continue, mais insiste sur l'importance de définir des standards minimaux qui permettent de garantir un bon niveau de qualité et de procéder à des évaluations comparatives. L'association s'engage en faveur d'un développement continu et équitable au niveau de la formation professionnelle supérieure, afin que son rôle soit renforcé dans le système de formation.

→ Prises de position détaillées : [prises de position de l'Association suisse des consultations parents-enfants](#)

Magazine spécialisé Clic

Comme annoncé l'année précédente, le magazine spécialisé « Clic » paraît, dès cette année, exclusivement en ligne. Le changement technique que cela implique est conséquent, mais la solution est plus durable sur tous les plans. La publication numérique permet une réduction de l'utilisation de ressources, une diffusion plus rapide et flexible ainsi que des fonctionnalités interactives et des mises en lien directes. La qualité du contenu reste élevée, tandis que les contenus gagnent en pertinence du point de vue de l'actualité et de l'accessibilité. Trois éditions en ligne ont été publiées cette année. Dès l'année 2025, leur nombre sera à nouveau augmenté à quatre.



Groupe de travail magazine spécialisé

La restructuration de la publication vers un magazine en ligne a aussi été l'occasion pour le groupe de travail de se réorganiser. Deux membres restent et poursuivent leur engagement : Marion Sutter et Bettina Flory-Güntert. Tanja Frigg a rejoint l'équipe. Leur contribution en tant que groupe de travail est très précieuse et nous garantit que les contenus de la publication restent pertinents et intéressants, diversifiés et attractifs. Le secrétariat fournit lui-aussi sa contribution, grâce à la responsable du secrétariat et à Manuela Schuler qui alimentent le contenu et se chargent de la préparation de la publication.

Congrès

Congrès du 21 et 22 mars 2024 autour de la question de la communication

Le congrès était une invitation à réfléchir ensemble à la complexité et l'importance de la communication dans une société plurielle. Une place importante était accordée à la communication non-verbale, car les

gestes, l'expression du visage et le langage corporel permettent une communication d'égal à égal, indépendamment des obstacles linguistiques, des différences d'âge ou de l'origine culturelle. Un autre exposé était consacré au concept de communication non-violente et aux défis qu'il peut représenter au quotidien, défis qui peuvent être significatifs autant dans la consultation que dans l'échange interdisciplinaire entre des professionnels-les.

Les effets des réseaux sociaux sur la communication et les réalités de la consultation ont également été abordés. Les canaux digitaux rendent possible une mise en réseau rapide et large, mais la question se pose de leur utilisation ciblée dans le but de mieux atteindre les parents et d'améliorer la présence de la consultation parents-enfants. En conclusion, un exposé centré sur la pratique a offert des pistes concrètes pour une communication maîtrisée et professionnelle qui permet



de faire passer des messages importants de manière durable. En plus des présentations par des spécialistes, une table ronde figurait également au programme. Celle-ci abordait la question du tutoiement ou du vousoiement, ou les formules familières dans le cadre de la consultation. Autour de la table, des personnes actives dans la CPE, une famille et une experte en bonnes manières, pour un débat sur la manière de faire des choix de langage conscients et contribuer ainsi à créer à la fois une relation professionnelle et personnelle dans le travail de consultation.

Celle-ci abordait la question du tutoiement ou du vousoiement, ou les formules familières dans le cadre de la consultation. Autour de la table, des personnes actives dans la CPE, une famille et une experte en bonnes manières, pour un débat sur la manière de faire des choix de langage conscients et contribuer ainsi à créer à la fois une relation professionnelle et personnelle dans le travail de consultation.



Groupe de travail congrès



Le GT congrès composé de (d. g. à d.) Susanna Zuber, conseillère CPE, aide et soins à domicile MAGGIO, Agno, Sarah Jane Bochler, conseillère CPE, kiz Winterthur, Regina Wirth, conseillère CPE, Perspektive Thurgau et Juliane Albin, coordinatrice CPE canton des Grisons, a préparé le congrès annuel avec son grand élan habituel. Il a reçu l'appui de Tanja Bergamin, Furrer Events (2^e depuis la gauche) et de secrétariat de l'AS CPE.

Membres

En 2024 nos membres ont une fois de plus fait preuve d'un grand engagement dans l'échange au sein de l'association et ont mis leurs connaissances au service des divers projets et groupes de travail. Le nombre de membres de l'association a continué de grandir. Au 1^{er} janvier 2024, l'AS CPE comptait 443 membres, dont 335 personnes actives dans la CPE, 60 prestataires de CPE et 39 autres personnes individuelles et 9 personnes morales.

Assemblée générale 2024

Le 21 mars 2024 a eu lieu la quatorzième assemblée générale ordinaire de l'AS CPE qui, comme de coutume marquait l'ouverture du congrès de deux jours à Lucerne. La présidente Flavia Wasserfallen a souhaité la bienvenue aux 203 personnes présentes. En plus des nombreux-ses membres, des invités de diverses organisations partenaires ont pris part à l'événement, représentant notamment Kinderärzte Schweiz, Promotion allaitement maternel Suisse, Protection de l'enfance Suisse et Pro Familia Suisse.

Un point important à l'ordre du jour de cette assemblée était l'élection complète du comité. La présidente Flavia Wasserfallen, ainsi que trois membres du comité, Christina Reusser, Elena Kündig et Miriam Müller cèdent leur place et reçoivent une salve d'applaudissements en remerciement pour leur engagement au sein du comité. Avec Nina Schläfli, c'est une nouvelle conseillère nationale qui occupe désormais le poste de présidente. Trois autres nouvelles membres ont été élues au comité : Esther Christen, Gülya Brömmer et Lucia Eggel. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir dans cette nouvelle fonction.

Les membres ont en outre approuvé le rapport d'activité à l'unanimité, de même que les résultats comptables réjouissants de l'année 2023. L'assemblée a également pris connaissance du budget équilibré présenté pour l'année à venir.

Le maintien des cotisations de membres, ainsi que la création d'une nouvelle catégorie de membres pour les très grands prestataires et la modification des statuts que cela requiert ont été acceptés avec deux abstentions.

Le programme d'activité ainsi que le nouveau code déontologique ont été présentés. Ce dernier a été développé sur la base de la stratégie AS CPE 2019-2025 avant d'être finalisé au terme d'une discussion approfondie lors de la conférence des groupes régionaux et cantonaux, par des représentants-es de toute la Suisse. Les membres l'ont approuvé avec deux abstentions.

La thématique phare de cette assemblée était la statistique nationale de la consultation parents-enfants en Suisse. Piroška Zsindely, collaboratrice scientifique & Susanne Grylka cheffe de projet à la ZHAW ont présenté le projet.



Impressions de l'assemblée générale du 21 mars 2024. Photos: Monique Wittwer.

Comité et secrétariat

Avec le départ de Flavia Wasserfallen et l'entrée en fonction de Nina Schläfli à la présidence, ainsi que l'élection de trois nouveaux membres du comité, l'année 2024 a connu d'importants changements au sein du comité. Heureusement, la continuité était assurée grâce à la réélection des membres de longue date Karin Bernheim et Doris Burkhard, qui assurent la transmission grâce à leur expérience.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises, parfois en présentiel et parfois par visioconférence en raison des grandes distances séparant les membres. Cette méthode de travail flexible a rendu possible des échanges efficaces et le traitement de sujets stratégiques.

Le secrétariat est géré sur mandat par l'agence polsan. Jusqu'à la fin du mois d'août, Dina Wyler a occupé le poste de responsable du secrétariat, avant de passer la main à Andrea Trummer en septembre. Manuela Schuler-Graber et Lara Tuena la soutiennent au niveau administratif et comptable, ainsi que pour la recherche de fonds.



Le comité d. g. à d. : Lucia Eggel, Karin Bernheim, Esther Christen, Vera Tomaschett, Nina Schläfli, Gülya Brömmer et Dina Wyler (anc. responsable du secrétariat). Doris Burkhard manque sur la photo. Photo: Monique Wittwer.

Finances

Voir comptes annuels.

Durant l'année écoulée, le comité a continué de consacrer beaucoup de temps à la stabilisation financière de l'association. Il s'est efforcé, avant tout, de réduire les dépenses. L'AS CPE clôt l'année 2024 avec un bénéfice de CHF CHF 28'007.98, dépassant donc le gain de CHF 1'500 inscrit au budget. Ce résultat positif s'explique par les recettes supplémentaires réalisées grâce au nombre record de participants-es au congrès. Par ailleurs, grâce à la recherche de fonds, un plus grand nombre de prestations ont pu être proposées sans occasionner d'importants coûts (p. ex. annonces dans le magazine). Des économies ont aussi pu être réalisées dans certains projets. La fortune de l'association s'élève dorénavant à CHF 70'412.84. Malgré ces résultats positifs, les défis financiers restent importants pour l'association. Le comité continue d'accorder une grande attention au développement durable de l'association et à la stabilisation du financement au cours des années à venir.



Impressions du congrès du 21 et 22 mars 2024. Photos : Monique Wittwer.